



Commission des Calendriers, Coupes et Championnats (séniors)

Réunion du 16 juillet 2026

Procès Verbal

Président : R. Loubeyre

Présents : Ch. Bilbaut, Y. Blanc, G. Chevalier, Fr. Fillon, J. Maze, S. Potel,
V. Nologues

Invités : N. Lamotte, B. Madamour, A. Mespoulhès, B. Rigal
(membres de la Commission des Clubs Séniors)

Excusés : D. Dufayet, J. Llinarès, St. Pouzet, C. Tourdes

Point sur les engagements :

A ce jour, le District dénombre :

- 58 Clubs en activité
- 91 équipes « séniors masculins »

Championnat Séniors Féminin :

L'organisation du Championnat Féminin sera proposée ultérieurement, les engagements des équipes étant reçus jusqu'au 16 août pour un début de compétition prévu le 20 septembre.

Changements de noms :

Entente Minier – Ydes devient :	Nord Cantal Football Club
U. S. Crandelles devient :	Entente Sportive Crandelles - Naucelles

Deux créations de Clubs :

Salama Ndjema Cantal
F. C. Villedieu

Courriers de Clubs :

U. S. Haut Célé, A. S. Anglards de Saint-Flour, A.S. Yolet :

Mises en sommeil pour la saison 2026 – 2027

La Chapelle – Saint-Poncy :

Le Club n'engage pas d'équipe réserve cette saison

F. C. Cézallier – Alagnon, A. S. Saint-Just, Carladez – Goul Sp. :

créations d'équipes réserves

F. C. Ally – Mauriac, Ent. Anglards – Salers – Saint-Bonnet, A. S. Cezens, F. C. Jordanne, U. S. Labrousse – Vezels, U. S. Loupiac, F. C. des Quatre Vallées, Ent. Stade Riomois – Condat,

La Commission des Calendriers et le Secrétariat du District prendront en compte les demandes diverses de ces Clubs dans la mesure du possible lors de la constitution des poules et de la programmation des rencontres dans les différents Championnats.

POULES des CHAMPIONNATS 2026 – 2027

La composition des poules ci-dessous est proposée sous réserves de validation par le Bureau du Comité Directeur du 20 juillet 2026 et d'apurement d'éventuelles procédures en cours ou à venir.



1 poule de 12 équipes

F. C. Ally – Mauriac, C. S. Arpajon, F. C. Artense, Carladez – Goul Sp., Jordanne F. C., F. C. Junhac – Montsalvy, Ent. Nord Lozère (2), A. S. Pleaux – Rilhac, F. C. des Quatre Vallées, Roannes – Ytrac Foot, Ent. Stade Riomois – Condat, Sud Cantal Foot.



1 poule de 12 équipes

U. S. de la Cère, E. S. Crandelles - Naucelles, A. S. Espinat F. (2), F. C. Junhac – Montsalvy (2), F. C. Massiac – Molompize, F. C. Moussages, U. S. Murat (2), Nord Cantal F. C., E. S. Pierrefort, U. S. Saint-Flour (2), Saint-Georges Sp., C. S. Vézac.



3 poules de 10 équipes

Poule A

Albepierre F. C., U. S. de la Cère (2), Cézallier – Alagnon F. C., A. S. Chaudes-Aigues – Neuvéglise, F. C. La Chapelle – Saint-Poncy, Ent. Sp. Margeride, U. S. Murat (3), A. S. Neussargues, Ent. Nord Lozère (3), Ent. Stade Riomois – Condat (2).

Poule B

F. C. Artense (2), Aspre F. C. Fontanges, Ayrens Sp., A. S. Belbex (2), U. S. Besse, U. S. Cère et Landes, A. S. Pleaux – Rilhac (2), S. C. Saignes, U. S. Vallée de l'Authre (3), A. S. Vebret – Antignac.

Poule C

C.S. Arpajon (2), Carladez – Goul Sp. (2), Châtaigneraie Cantal (2), Jordanne F. C. (2), F. C. Pays de Rance (2), Am. S. Sansac (2), Et. Sp. Saint-Mamet, U. S. Siran, Sud Cantal Foot (2), C. S. Vézac (2).



1 poule de 10 équipes et 3 poules de 9 équipes

Poule A (9 équipes)

A. S. Cezens, A. S. Chaudes-Aigues – Neuvéglise (2), U. S. Giou de Mamou, E. S. Pierrefort (2), F. C. Planèze, Saint-Georges Sp. L. (2), A. S. Saint-Just, F. C. Vallée du Siniq, F. C. Villedieu.

Poule B (9 équipes)

F. C. Ally – Mauriac (2), Ent. Anglards – Salers – Saint-Bonnet, Cézallier – Alagnon F. C. (2), F. C. Massiac – Molompize (2), A. S. Neussargues (2), Nord Cantal F. C. (2), A. S. Saint-Just (2), A. S. Trizac, A. S. Vebret – Antignac (2).

Poule C (10 équipes)

F. C. Ally – Mauriac (3), Ent. Anglards – Salers – Saint-Bonnet (2), U. S. Cère et Landes (2), U. S. Chaussenac, E. S. Crandelles - Naucelles (2), U. S. Loupiac, F. C. Quatre Vallées (2), Reilhac Omnisport, Roannes – Ytrac Foot (2), U. S. Vallée de l'Authre (4).

Poule D (9 équipes)

C. S. Arpajon (3), Carladez – Goul Sp. (2), U. S. Carlat – Cros, F. C. Junhac – Montsalvy (3), U. S. Labrousse – Vezels, F. C. Pays de Rance (3), Et. S. Saint-Mamet (2), Salama Ndjema Cantal, A. S. Sansac (3).

Montées et descentes réglementaires en fin de saison 2026 - 2027

Application de l'Article 5 du Règlement Intérieur et de Championnat selon la situation des équipes concernées

en D1 :

le premier et le second accèdent à la R3
les deux derniers de la poule descendront en D2

en D2 :

le premier et le second accèdent à la D1
les trois derniers de la poule descendront en D3

en D3 :

le premier de chaque poule montera en D2
les deux derniers de chaque poule descendront en D4

en D4 :

le premier de chaque poule et autant de meilleurs seconds que nécessaire monteront en D3

Calendrier 2026 – 2027

Le calendrier général de la saison est consultable sur le site du District, rubrique « **épreuves** ».

Dates des journées de Championnat :

Poules de 12 équipes :

Aller :

06 et 20 septembre, 04, 11, 18 et 25 octobre, 08, 15 et 22 novembre, 06 et 13 décembre

Retour :

7, 14 et 28 février, 07 et 21 mars, 04, 11 et 25 avril, 02, 16 et 30 mai.

Poules de 10 équipes :

Aller :

06 et 20 septembre, 04, 18 et 25 octobre, 08, 15 et 22 novembre, 06 décembre.

Retour :

28 février, 07 et 21 mars, 04, 11 et 25 avril, 02, 16 et 30 mai.

Coupe du Cantal

5 6 équipes engagées :

Clubs de Ligue :	1	0
D1 :	1	1
D2 :	8	
D3 :	1	4
D4 :	1	3

Le Club de Reilhac Omnisport n'a pas souhaité s'engager en Coupe du Cantal et en Coupe Barrès.

1^{er} tour le 13 septembre :

$$\text{D4 : } \boxed{1} \boxed{3} + \text{D3 : } \boxed{1} \boxed{3} = \text{26 participants}$$

2^{ème} tour le 27 septembre :

$$\text{13 qualifiés} + \text{D3 exempté du 1^{er} tour : } \boxed{1} + \text{D2 : } \boxed{8} = \text{22 participants}$$

Seizièmes de finale le 01 novembre :

$$\text{11 qualifiés} + \text{D1 : } \boxed{1} \boxed{1} + \text{clubs de Ligue : } \boxed{1} \boxed{0} = \text{32 participants}$$

Dates prévues au Calendrier Général :

Huitièmes le 24 janvier

Quarts de finale le 29 mars

Demi-finales le 09 mai ou le 06 juin

Finale le samedi 12 ou le samedi 19 juin à Saint-Flour

Coupe Combourieu (42 équipes participantes)

Barrages le 29 novembre (10 rencontres)

Seizièmes le 21 février

Huitièmes le 14 mars

Quarts de finale le 29 mars

Demi-finales le 09 mai ou le 06 juin

Finale le samedi 12 ou le samedi 19 juin à Saint-Flour

Coupe Barrès (42 équipes participantes)

Selon la disposition adoptée en Assemblée Générale du District, la Coupe Barrès se déroule en deux phases :

Phase de Championnat :

5 journées => 13 et 27 septembre, 11 octobre, 29 novembre, 13 décembre

Phase éliminatoire :

Seizièmes le 21 février

Huitièmes le 14 mars

Quarts de finale le 29 mars

Demi-finales le 09 mai ou le 06 juin

Finale le samedi 12 ou le samedi 19 juin à Saint-Flour

La programmation de la première phase, dite « de championnat », en trois ou cinq journées, sera établie fin août selon la décision du Bureau du Comité Directeur du District d'affecter les 42 équipes participantes selon la proposition suivante :

8 poules de 4 équipes et 2 poules de 5 équipes.

Questions diverses

Coupes départementales :

A la demande de la Commission des Clubs Séniors, les rencontres des quarts de finale et demi-finales des Coupes Combourieu et Barrès se dérouleront sur terrains neutres.

Les Clubs intéressés par l'organisation de ces rencontres devront adresser leurs candidatures à la Commission des Coupes qui désignera les terrains en fonction des différents tirages au sort.

Le Comité Directeur du District choisira le Club organisateur de la Finale de la Coupe du Cantal Féminine parmi les candidatures reçues suite à l'envoi du cahier des charges à tous les Clubs début janvier, la finale de la Coupe Barrès étant cette année prévue le même jour que les finales des Coupes du Cantal et Combourieu, dans le cadre des célébrations du Centenaire du District à Saint-Flour.

Rappels

Feuille de match informatisée (F.M.I.) :

L'utilisation de la Feuille de match informatisée est obligatoire sur toutes les rencontres des Championnats et des Coupes.

Nota : sa transmission doit être effectuée le dimanche avant 20 h 00.

Demandes de report de rencontres :

La Commission précise qu'aucun report de rencontre programmée selon le calendrier général ne sera accordé pour des motifs divers :

Événements locaux (*foire, fête, exposition...*), tournoi de jeunes, Coupe Gambardella – Crédit Agricole, déplacement pour une manifestation sportive (*Ligue 1, Ligue 2, Top 14...*), etc...

par contre :

Une rencontre pourra être avancée en cas d'accord entre les deux Clubs concernés.

Un Club pourra être laissé libre à une date non utilisée au calendrier général par une journée de championnat s'il en fait la demande suffisamment tôt.

La prochaine réunion de la Commission des Calendriers, Coupes et Championnats, avec invitations aux membres de la Commission des Clubs Séniors, est fixée au jeudi 27 août avec à l'ordre du jour :

- Point sur les engagements et calendrier du Championnat Sénior Féminin
- Coupe du Cantal Féminine
- Coupe Barrès : organisation de la « phase de poules »
- Tirage au sort du 1^{er} tour de la Coupe du Cantal

Toutes les décisions ci-dessus sont susceptibles d'appel en vertu de l'Article 32 des Règlements généraux, dans un délai de 7 jours à compter de la date de parution du présent procès verbal.

Le Président de la Commission des Calendriers, Coupes et Championnats,

R. Loubeyre